

COLLOQUE

La fiducie-gestion État des lieux et perspectives

17 mai 2018

Dijon

Maison des sciences de l'homme

Colloque organisé par Thierry Chiron (Avocat associé)
et Régis Vabres (Professeur à l'Université de Bourgogne)



À l'attention des avocats, juristes d'entreprise, banques, compagnies d'assurance, notaires, conseillers en gestion de patrimoine, enseignants universitaires, étudiants.

Cette journée est éligible au titre de la formation continue des avocats et de notaires.

Consacrée par le législateur en 2007, la fiducie a bouleversé le droit français en intégrant dans le Code civil un mécanisme de propriété affectée. Parmi les formes de fiducie créées par la loi, la fiducie-gestion rencontre un succès grandissant auprès des praticiens, en raison de sa souplesse de fonctionnement, mais également en raison de la grande diversité de ses applications. Gestion de patrimoine, gestion d'actifs, administration et actes de disposition sur les actifs transférés, négociation contractuelle, le fiduciaire peut remplir une multitude de missions et gérer les actifs conformément aux dispositions fixées avec le constituant. Le présent colloque a pour ambition de faire un tour d'horizon des différentes utilisations pratiques de la fiducie, tout en rappelant ses fondements, pour permettre, à tous, d'imaginer des solutions adaptées aux besoins des particuliers et des entreprises.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu du colloque :

Amphithéâtre de la MSH
Maison des sciences de l'homme (MSH)
6, esplanade Erasme - 21000 DIJON
Depuis la gare : tram T 1 direction Quetigny,
descendre à Erasme

Informations :

Hamza Cherief - Tél. : 03 80 39 53 90
Hamza.Cherief@u-bourgogne.fr

Inscriptions :

Christine Derote - Tél. : 03 80 39 53 17
Christine.Derote@u-bourgogne.fr



8 h 30 Accueil des participants

8 h 45 Introduction

Mot de bienvenue de Vincent THOMAS,
professeur à l'Université de Bourgogne, Doyen de l'UFR Droit, Sciences économique et politique

Mot de bienvenue de Dominique CLEMANG, *Avocat, Bâtonnier du Barreau de Dijon*

Présentation du colloque par
Loïc RICHARD, *Avocat associé (HORACE), président de l'ACE Bourgogne* et
Régis VABRES, *professeur à l'Université de Bourgogne, directeur-adjoint du CREDIMI*

9 h 00

I. Les sources et les contours de la fiducie-gestion

Sous la présidence de Clotilde JOURDAIN-FORTIER, *professeur à l'Université de Bourgogne, directrice du CREDIMI*

- ▶ **La fiducie-gestion : aspects historiques,**
Alexis MAGES (intervenant), *professeur à l'Université de Bourgogne* et
Marc CHEYNET DE BEAUPRE (discutant), *Directeur Banque privée, Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté*
- ▶ **Fiducie, trust, mandat : quelle délimitation ?,**
François BARRIERE, *professeur à l'Université Lumière Lyon II*
- ▶ **La fiducie-gestion et le droit international privé,**
Pierre BERLIOZ, *professeur à l'Université Paris V - Descartes*

10 h 15 Questions et échanges avec la salle

10 h 30 Pause-café

11 h 00

II. Les acteurs de la fiducie-gestion

Sous la présidence de Loïc RICHARD, *Avocat associé (HORACE), président de l'ACE Bourgogne*

- ▶ **Les acteurs issus de la pratique** (association de gestion fiduciaire, représentant unique des bénéficiaires...),
Sylvain PAILLOTIN, *Avocat associé, (Sekri Valentin ZERROUK)*
- ▶ **La responsabilité du fiduciaire : étendue, assurance et garantie,**
David FOUCHARD, *Avocat, ancien Bâtonnier du barreau de Dijon*

11 h 50 Questions et échanges avec la salle

12 h 15 Déjeuner

13 h 30

III. Les utilisations et l'efficacité de la fiducie-gestion

Sous la présidence de Thierry CHIRON, *Avocat associé (Legi Conseils Bourgogne)*

- ▶ **La fiducie-gestion et les droits sociaux,**
Bruno BERGER-PERRIN, *Avocat associé, (FIDAL Fiducie)*
- ▶ **La fiducie-gestion, outil d'ingénierie patrimoniale,**
David PARENT, *Notaire associé (étude Durand et Jacquet)*
- ▶ **La fiducie-gestion et l'ouverture d'une procédure collective,**
Nicolas BORGA, *professeur à l'Université Jean Moulin (Lyon III)*

15 h 15 Questions et échanges avec la salle

15 h 30 Pause-café

15 h 45

IV. Les utilisations et l'efficacité de la fiducie-gestion (suite)

Sous la présidence de Thierry CHIRON, *Avocat associé (Legi Conseils Bourgogne)*

- ▶ **La fiducie-gestion, outil de garantie d'exécution d'une obligation,**
Arthur BERTIN (*Equitis Gestion SAS*)
- ▶ **La fiducie-gestion et l'exploitation du droit à l'image du sportif,**
Didier POULMAIRE, *Avocat et Fiduciaire*
- ▶ **La fiducie-gestion : quelle neutralité fiscale ?,**
Régis VABRES, *professeur à l'Université de Bourgogne, directeur-adjoint du CREDIMI*

17 h 00 Questions et échanges avec la salle

17 h 15

- ▶ **Conclusion et synthèse : la fiducie-gestion, un outil « standardisable » ?,**
Renaud BABOIN (*président, Solutions Fiducie*)

La fiducie-gestion : État des lieux et perspectives

Dijon - Maison des sciences de l'homme

17 mai 2018

PARTICIPANT

Civilité (Mlle, Mme, M.) :	
Nom :	
Prénom :	
Fonction :	
Institution :	
Adresse personnelle :	
Code postal / Ville / Pays :	
Téléphone :	
Courriel :	

TARIFS TTC (opération assujettie à la TVA)

<input type="checkbox"/> Notaires - Avocats (Barreau de Dijon ou Membres ACE)	Avant le 17/04/2018 : 120 € TTC (repas inclus) Après le 17/04/2018 : 168 € TTC (repas inclus)
<input type="checkbox"/> Professionnels (hors Barreau de Dijon)	Avant le 17/04/2018 : 180 € TTC (repas inclus) Après le 17/04/2018 : 228 € TTC (repas inclus)
<input type="checkbox"/> Enseignant-chercheur (si participation au repas)	33 € TTC
<input type="checkbox"/> Etudiants (si participation au repas)	33 € TTC
Participera au déjeuner (rayer la mention inutile)	OUI / NON

RÈGLEMENT : merci d'indiquer votre mode de règlement en cochant la case concernée

<input type="checkbox"/> INDIVIDUEL par chèque bancaire	à l'ordre du Régisseur des UFR Juridiques et Economiques
<input type="checkbox"/> INDIVIDUEL par virement bancaire	au compte du Régisseur des UFR Juridiques et Economiques Compte Trésor Public : DIJON TG 10071/21000/00001006018/21 IBAN : FR 76 1007 1210 0000 0010 0601 821 SWIFT : TRPUFRP1XXX
<input type="checkbox"/> INSTITUTIONNEL par bon de commande	à libeller à l'ordre de « Université de Bourgogne - CREDIMI » pour règlement sur facture

Merci de retourner votre bulletin d'inscription avec votre aimable règlement **avant le 7 mai 2018**
à l'adresse suivante : **Madame Christine DEROTE**

Régisseur des UFR Juridiques
Antenne financière des UFR Littéraire, Juridique et Economique,
4 Boulevard Gabriel, 21000 Dijon
Tél. : 03 80 39 53 17 - Courriel : Christine.Derote@u-bourgogne